

Séance du 28 août 2017

Valérie DE BUE mise à l'honneur

Suite à sa nomination au poste de Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives, le Bourgmestre Pierre HUART lui a remis un cadre réalisé par un artiste nivellois. André FLAHAUT a, quant à lui, également salué sa collègue avec un bouquet de fleurs aux couleurs de Nivelles.

Be-Alert

Les édiles ont approuvé le principe d'adhésion de la Ville au système d'alerte et d'information à la population Be-Alert mis en place par le SPF Intérieur (voir notre précédente édition).

Travaux

Le Conseil communal a refusé la modification et la création de voiries communales sollicitées dans le cadre d'un permis d'urbanisme introduit en vue de construire 22 habitations au Vieux Chemin de Braine-le-Comte, à hauteur du n°50.

Val de Thines - enseignement

Dans le cadre du projet de reconversion du site des anciennes papeteries Arjo-Wiggins, la nécessité d'ouvrir une nouvelle école fondamentale s'est imposée. Des subsides pourront être obtenus une fois le dossier constitué. Les édiles ont approuvé tant la création de cette école que l'appel à projets qui sera lancé à cet effet.

Modification budgétaire n°2

Les élus ont accepté cette opération afin de faire face à deux dépenses imprévues (service extraordinaire) dans les dossiers du cinéma (100.000 €) et de la piscine de la Dodaine (100.000 €).

Marché du samedi

Marie-Thérèse BOTTE (PS) s'est interrogée quant à l'avenir du marché du samedi, actuellement sur la Grand-Place et sur la place E. de Lalieux. L'Echevin Bernard LAUWERS a expliqué que des réunions sont organisées, tant avec les maraîchers qu'avec les commerçants. Le Bourgmestre Pierre HUART a insisté : il est souhaitable qu'une activité demeure à la place E. de Lalieux. Si les plantes & fleurs devaient être déplacés sur la Grand-Place, un autre secteur devrait les remplacer.

Tourisme

Marie-Thérèse BOTTE (PS) a évoqué le tourisme à Nivelles, saluant le travail de l'Office du Tourisme et des bénévoles, pour ensuite relayer certaines doléances de citoyens. L'Echevin Pascal RIGOT (Ecolo) a répondu qu'au sujet des Cloîtres, ceux-ci ont fait l'objet de fouilles par les archéologues du SPW et que le chantier de réaménagement des lieux débutera le 4 septembre. Concernant une ouverture encore plus importante de la Collégiale, cette question fait l'objet de réflexions dans le cadre de l'Agenda 21 local.

Le Ravel et les chevaux

Louison RENAULT a attiré l'attention sur une problématique concernant les cavaliers parcourant le Ravel. Comme c'est le cas pour les manifestations médiévales, le Collège enverra un courrier aux clubs équestres pour sensibiliser leurs membres à l'usage de sacs à crottin.